

Master Sciences de l'Éducation

Parcours

« Conception et réalisation de projets dans le
secteur de l'enfance et la jeunesse »

Livret pédagogique 2025 - 2026

CAMPUS TRÉFILIERIE
Bâtiment G – 1er étage
33, rue du Onze Novembre
42023 Saint-Étienne cedex 2
Tél. 04 77 42 13 24 - Fax 04 77 42 13 29

www.fac-shs.univ-st-etienne.fr

I LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION À SAINT-ÉTIENNE

A. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

B. CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS

ACCES A LA FORMATION

CANDIDATURES

INSCRIPTION

II. LE PARCOURS « CONCEPTION ET REALISATION DE DISPOSITIFS ET DE PROJETS DANS LE SECTEUR ENFANCE/JEUNESSE »

A. PRESENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

B. SECTEURS ET DEBOUCHES

C. DEROULEMENT DE LA FORMATION

Master 1

Master 2

Volume horaire de la formation

D. MAQUETTE PEDAGOGIQUE 2019-2020

E. CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

Master 1 – Semestres 7 et 8

UE 1 - Implications professionnelles

UE 2 - Recherche et posture critique

UE 3 - Savoirs

UE 4 - Savoirs spécifiques Enfance / Jeunesse

UE 5 - Conception et conduite de projets

Master 2 – Semestres 9 et 10

Ce livret a pour objectif de vous procurer des renseignements nécessaires et importants. En certains cas, ceux-ci peuvent néanmoins vous paraître insuffisants. Dans cette éventualité :

Pour toute **question administrative ou relative aux examens**, adressez-vous à **Nasim Hamou**, gestionnaire de scolarité.

Pour toute question relative au **contenu de l'enseignement**, adressez-vous d'abord à l'enseignant qui dispense le cours ou le TD.

Pour toute question relative à l'**organisation des enseignements, au cursus d'études ou aux examens**, adressez-vous :

- en premier lieu au responsable du parcours de master concerné (manon.pesle@univ-st-etienne.fr)
- en second lieu, au responsable du département (mabrouk.nekaa@univ-st-etienne.fr)

A. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

Responsable du master « enfance/jeunesse »

PESLE Manon (MCF)

manon.pesle@univ-st-etienne.fr

Responsable du master « Expertise-Recherche »

NEKAA Mabrouk (MCF)

mabrouk.nekaa@univ-st-etienne.fr

Responsables du Département

NEKAA Mabrouk (MCF) / BERETTI Marie (PRCE)

mabrouk.nekaa@univ-st-etienne.fr
marie.beretti@univ-st-etienne.fr

Responsable Recherche ECP

MOLE Frédéric (MCF)

frederic.mole@univ-st-etienne.fr

Responsable de la Licence 3^e année

HARTHONG-MORIN Marjolaine

marjolaine.harthong.morin@univ-st-etienne.fr

Responsable de la Licence 2^e année

BELLEDDENT Céline

celine.belledent@univ-st-etienne.fr

Responsable de la Licence 1^e année

BERETTI Marie (PRCE)

marie.beretti@univ-st-etienne.fr

LABORATOIRE DE RECHERCHE

Les enseignants chercheurs du département sont rattachés à l'EAM « Éducation cultures et politiques » (Équipe d'Accueil Mixte n° 4571, associant l'Université Jean Monnet et l'Université Lyon 2).

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/ecp.html>

<http://recherche.univ-lyon2.fr/ecp>

Gestionnaire de scolarité

HAMOU Nasim

nasim.hamou@univ-st-etienne.fr

04 77 42 13 27 / 06 58 60 21 32

Les boîtes aux lettres des enseignants sont situées au bâtiment G (rez-de-chaussée – en salle des professeurs)

B. CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS

L'accès au Master 1 est conditionné à l'obtention du diplôme de licence dans l'une des disciplines des sciences sociales (sociologie, anthropologie, sciences politiques, sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication, économie) ou de son équivalence.

Lors de la sélection de recrutement, un dossier de demande d'entrée dans le parcours doit être rempli (procédure universitaire dématérialisée) et est soumis à l'appréciation du jury de recrutement. Les professionnels ayant des diplômes d'État (équivalent licence) dans l'un des métiers du travail social (assistante sociale, éducateur-trice, animateur-trice) et pouvant faire valoir une solide expérience professionnelle, peuvent également postuler sur dossier, le grade (niveau 2) ne valant pas diplôme de licence.

L'accès au Master 2 provenant d'autres universités se fait sur dossier (procédure universitaire dématérialisée) et entretien si nécessaire.

Important : conformément à la réforme nationale du master (prenant effet à la rentrée de septembre 2017), **l'admission en M1 n'est pas automatique ; elle est soumise à une sélection** ([article L. 612-6 du code de l'Éducation](#)) basée sur un ensemble de prérequis nécessaires pour suivre la formation. La sélection vaut aussi pour les étudiant.es ayant validé une licence à l'UJM, quelle qu'en soit la mention.

TOUS.TES les étudiant.es souhaitant accéder à une mention de Master au niveau M1 doivent donc télécharger et déposer un dossier de candidature (par voie électronique).

Ce dossier sera examiné par la commission pédagogique du master qui rendra sa décision dans les meilleurs délais.

Attention : le dossier ne peut pas être examiné s'il est incomplet.

Suivre la procédure sur la page : <https://fac-shs.univ-st-etienne.fr/fr/candidater/sous-page-1-1.html>

Pour tout renseignement complémentaire :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/orientation-insertion/calendrier/a-la-une-formation/tous-les-articles/candidature-en-master.html>

Précisions :

(1) *Reprises d'études* : Les personnes en « reprises d'études » doivent passer par le biais du service de Formation continue de l'Université.

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/formation-continue/reprise-d-etudes.html>

(2) *Validation des acquis*. L'accès au master de sciences de l'éducation peut se faire par le biais de la procédure de Validation des acquis (VAPP ou VAE). Cette voie d'accès est particulièrement indiquée pour les professionnels des métiers de l'éducation, non-titulaires d'un diplôme de bac +3.

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/formation-continue/validation-des-acquis.html>

La procédure d'inscription est dématérialisée :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/inscriptions-admissions.html>

A. PRESENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le parcours « Conception et réalisation de dispositifs et de projets dans le secteur Enfance/Jeunesse » propose une formation recherchée par les professionnels du secteur sanitaire et social, mais également des ressources humaines dans les collectivités territoriales et les entreprises (acteurs de la promotion et l'éducation pour la santé, responsables de formation, référents Handicap, Conception et animation de centre éducatif, etc.).

Ces métiers correspondent à un champ de professionnalisation initiale dont le développement se poursuit aujourd'hui. Le parcours s'inscrit dans un contexte où l'action publique s'organise de plus en plus autour de « Partenariats » locaux coordonnés par de nouveaux professionnels spécialistes de « l'ingénierie socio-éducative ». L'attention désormais portée aux problématiques sociales et éducatives du handicap, en lien avec la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances appelle à la professionnalisation des acteurs. Enfin, les métiers de la formation et de l'éducation populaire se professionnalisent. Le parcours « Enfance jeunesse » vise à préparer les étudiant.e.s de master à ces métiers qui connaissent un essor et un renouvellement important. L'effort porte particulièrement sur les contenus scientifiques et compétences professionnelles propres à ce secteur, et sur la progressivité d'une formation amorcée en L3 pour se poursuivre en master.

Ces métiers exigent une bonne connaissance du paysage institutionnel local, des métiers et professionnalités des acteurs impliqués, des problématiques éducatives des enfants et des familles. A l'interface entre le niveau politique (conseil d'administration, élus, etc.) et les publics (enfants, jeunes et familles), ces professionnels doivent également acquérir des compétences organisationnelles et des outils pratiques.

Le master mention « sciences de l'éducation » s'adosse à une équipe d'enseignants-chercheurs rattachés au laboratoire de recherche « Education, Cultures, Politiques » (Lyon 2), abordant l'éducation sous diverses formes, politiques, historiques, sociologiques et philosophiques. Les enseignants-chercheurs intervenant au sein du parcours « enfance jeunesse » travaillent particulièrement sur l'action éducative territoriale et son articulation avec les secteurs social, médico-social, scolaire et sanitaire. Ils et elles abordent les politiques éducatives à partir de leurs acteurs (professionnels, élus, bénévoles et publics), leurs organisations et leurs effets sur les publics et les valeurs et contenus éducatifs. Leurs recherches portent notamment sur les professionnalités des différents acteurs, la sociologie de l'organisation des politiques locales et l'analyse du partenariat.

Le parcours « enfance jeunesse » s'appuie également sur un réseau de professionnels et d'institutions locales permettant aux étudiant.e.s d'appréhender les problématiques du master de manière concrète et ancrée sur un territoire. Il leur permet également de rencontrer des professionnels en activité et de participer à l'action éducative locale dès le master 1.

Au terme des deux années de formation, les étudiant.e.s doivent ainsi pouvoir :

- Comprendre les problématiques éducatives rencontrées dans l'éducatif local
- Identifier le paysage institutionnel de l'éducatif local
- Reconnaître les acteurs de l'éducatif local et leurs identités professionnelles
- Expérimenter des outils pour gérer un projet
- Acquérir des outils pour animer un groupe
- Maîtriser des compétences rédactionnelles et d'analyse

B. SECTEURS ET DEBOUCHES

Le parcours enfance/jeunesse conduit aux métiers de la conception, réalisation et coordination de dispositifs, projets ou politiques éducatives. Ces métiers s'inscrivent dans les **secteurs** de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'insertion des jeunes, le socio-éducatif, l'animation, l'insertion sociale, le handicap, la prévention, la santé, le décrochage, les loisirs, les arts et la culture ou encore la justice. Ils se développent dans des **structures associatives** (mission locale, centre social, association d'éducation populaire, etc.) **ou des administrations publiques** (services de l'État, des collectivités territoriales – mairie, communauté de communes, d'agglomération, métropole – ou de la CAF).

Ils peuvent prendre la forme pour illustration de :

- Coordinateur de projets / de dispositifs (PEL, PEDT, PRE, contrat enfance / jeunesse à la CAF, coordinateurs petite enfance, coordination d'un relais d'assistantes maternelles)
- Chargés d'un projet éducatif (cadres de la politique de la ville, chargé d'insertion professionnelle dans une administration ou une association, conception de projet éducatif (centre social, association d'accompagnement à la scolarité, etc.).
- Responsable de structure ou de services (Futurs directeurs du secteur (petite) enfance / Jeunesse / Éducation dans les collectivités territoriales)
- Responsable de formation ou formateur (dans les services de formation ou centres de formation internes aux entreprises, les collecteurs de fonds de formation, les cabinets de conseils, les organismes de formation privés ou publics.
- Concepteur et gestionnaire de programme dans le domaine de la promotion et de l'éducation pour la santé (service public, parapublic ou organismes privés).
- Enseignants souhaitant occuper des postes de coordinateur dans l'Éducation nationale (formation continue, coordinateur REP / REP + coordinateur dans les missions académiques pour l'éducation prioritaire.

C. DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation est construite sur deux années progressives.

L'objectif du parcours est de faire dialoguer expérience pratique et théorie afin d'outiller les étudiant.e.s dans leur insertion professionnelle et leur permettre de gagner en réflexion sur leurs futurs objets de travail.

Le parcours comprend des enseignements théoriques globaux issus de la recherche en sciences de l'éducation, des enseignements spécialisés sur la thématique des politiques enfance / jeunesse et des enseignements méthodologiques.

Les dispenses d'assiduité qu'il est possible de demander en master 1 (selon les conditions fixées dans le règlement de la faculté SHS) ne seront pas accordées en master 2.

Il n'y a pas de compensation entre les semestres en master.

Master 1

La première année de master est commune au master sciences de l'éducation, parcours "Expertise et Recherche", permettant aux étudiant.e.s de poursuivre ou d'approfondir leurs savoirs et réflexions sur l'éducation, grâce à des UE centrées sur l'histoire, la sociologie, la philosophie et la psychologie de l'éducation. Ils sont complétés par des enseignements de spécialisation au deuxième semestre. Ces enseignements portent sur des savoirs spécifiques au parcours enfance jeunesse permettant d'acquérir une connaissance des politiques de l'enfance et de la jeunesse et des problématiques afférentes, du droit de la famille et de l'enfant, ainsi que de la méthodologie de projet et de diagnostic partagé.

Master 2

La deuxième année est organisée sous la forme de semaines de regroupement sur le campus de Tréfilerie à Saint-Etienne une semaine par mois sur une thématique de l'éducatif local.

Les contenus sont articulés autour d'enseignements théoriques, pratiques et méthodologiques. Des enseignant.e.s-chercheur.e.s et intervenant.e.s professionnel.le.s spécialistes permettent d'obtenir une maîtrise des thématiques. Les étudiant.e.s sont également accompagnés sur des temps d'analyse de la pratique et des expériences vécues en temps professionnel en alternance (stage, service civique dont l'équivalence sera validée ou non à l'issue de ce dernier, emploi). Des temps de travaux collectifs permettent aux étudiant.e.s de mener des projets collectifs sur l'année.

L'année de master 2 débute en trois semaines consécutives portant sur un cadrage général de la thématique des politiques et projets dans le champ de l'enfance et de la jeunesse. Ils permettent également aux étudiant.e.s d'acquérir des outils et de rencontrer des professionnels du champ. Ensuite, les enseignements sont organisés sur 5 semaines une fois par mois jusqu'à avril.

Les étudiant.e.s doivent effectuer une expérience professionnelle de minimum 450 heures à hauteur de 30 à 35 heures par semaine et bénéficient de ce fait d'une indemnité lorsqu'ils sont en stage ou en service civique et un salaire lorsqu'ils sont en emploi. Cette expérience peut démarrer dès octobre et se poursuivre jusqu'à la fin de l'année universitaire (fin juin). Bien que les étudiant.e.s soient accompagnés au début de l'année de master 2 dans la recherche de lieu d'expérience professionnelle et la négociation des missions, **il est fortement conseillé de débiter cette recherche dès la fin de l'hiver de l'année de master 1**. L'expérience professionnelle doit se dérouler dans une structure de l'éducation, de l'enfance ou de la jeunesse, qu'elle soit publique ou privée et être en lien avec les thématiques du parcours abordées soit en master 1 soit en master 2. Elle peut donc se concevoir en lien avec le stage de master 1. Elle donne lieu à des missions opérationnelles qui permettent à l'étudiant.e de gagner en autonomie et responsabilité progressivement. Lorsqu'il y a stage, la convention de stage doit préciser l'objectif du stage et les missions dévolues à l'étudiant.e.

En lien avec l'expérience professionnelle, les étudiant.e.s doivent rédiger une étude de cas qui fera l'objet d'une construction et d'une analyse. Cette analyse est accompagnée en analyse des pratiques tout au long de l'année et est étayée par une posture de recherche et un recueil de données.

Le parcours comprend des enseignements théoriques globaux issus de la recherche en sciences de l'éducation, des enseignements spécialisés sur la thématique des politiques enfance / jeunesse et des enseignements méthodologiques.

Volume horaire de la formation

Master 1 :

320 heures d'enseignement en présentiel

24 heures de projets collectifs

50 heures de stage

Master 2 :

224 heures d'enseignements en présentiel

48 heures de projets collectifs

450 heures d'expérience professionnelle

D. MAQUETTE PEDAGOGIQUE 2021-2022

SEMESTRE 7 INTITULE DES ENSEIGNEMENTS	CREDITS	COEF	CM	TD
UE1-Implications professionnelles	10	1		
Préparation insertion professionnelle <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	1	0		10
Métiers et professions de l'éducation <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	4	1		23
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit (1 h 30)</i> <i>Session 2 : écrit (1 h 30)</i>	2	1		18
Outils numériques <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	3	1		12
UE2-Recherche et posture critique	7	2		
Séminaire spécifique <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : note de recherche</i> <i>Session 2 : pratique</i>	5	2		15
Méthode des SHS <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	2	1		12
UE3-Savoirs	10	2		
Penser l'éducation et la formation (histoire) <i>Session 1 : Contrôle Continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit (2 h)</i> <i>Session 2 : Dossier</i>	5	1	24	
Questions vives en éducation (philosophie) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	5	1	24	
UE4-Spécialisations	3	0		
Résultats de la recherche : Podcast <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé d'assiduité : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	3	0		44

SEMESTRE 8 INTITULE DES ENSEIGNEMENTS	CREDITS	COEF	CM	TD
UE1-Implications professionnelles	5	1		
Stage (50 heures) <i>Session 1 : dossier</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	1	1		8
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit (1 h 30)</i> <i>Session 2 : écrit (1 h 30)</i>	2	1		18
Outils numériques <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	2	1		10
Accompagnement recherche de stage M2	0	0		12
UE2-Recherche et postures critiques	7	2		
Séminaire spécifique <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : mémoire</i> <i>Session 2 : mémoire</i>	5	2		18
Méthode des SHS <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	2	1		12
UE3-Savoirs	10	2		
Connaissances de l'enfant et de l'adolescent (psychologie) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	5	1	24	
Sociologie de l'enfance, de la jeunesse et de la famille <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	5	1	24	
UE4-Savoirs spécifiques parcours enfance/jeunesse	6	2		
Connaissance des politiques enfance/jeunesse <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	4	2	24	
Droit <i>Session 1 : examen terminal écrit (2 h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit (2 h)</i> <i>Session 2 : écrit (2 h)</i>	2	1	18	
UE5-Conception et conduite de projets	2	2		

Méthodologie de projet et diagnostic <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	2	1		18
--	---	---	--	----

SEMESTRE 9 INTITULE DES ENSEIGNEMENTS	CREDITS	COEF	CM	TD
UE1-Implications professionnelles	2	0		
Travail d'équipe et dynamique de groupe	1	0		5
Préparation insertion professionnelle. Recherche premier emploi <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Session 2 : note</i>	1	0		3
UE2-Recherche et postures critiques	17	2		
Séminaire <i>Session 1 : mémoire</i> <i>Session 2 : mémoire</i>	8	1		15
Analyse des pratiques professionnelles <i>Session 1 : mémoire</i> <i>Session 2 : dossier</i>	9	1		6
UE3-Savoirs	7	2		
Problématiques et politiques publiques enfance/jeunesse <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Session 2 : dossier</i>	6	1		60
Economie/Gestion <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Session 2 : dossier</i>	1	1		9
UE5-Conception et conduite de projets	4	2		
Concevoir, conduire et coordonner des projets <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Session 2 : dossier et oral</i>	4	1		18

SEMESTRE 10 INTITULE DES ENSEIGNEMENTS	CREDITS	COEF	CM	TD
UE1-Implications professionnelles	4	1		
Préparation insertion professionnelle. Recherche premier emploi <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Session 2 : dossier</i>	2	1		13
Suivi des expériences professionnelles	1	0		12
Travail d'équipe et dynamique de groupe	1	0		6
UE2-Recherche et postures critiques	20	2		
Séminaire <i>Session 1 : mémoire et soutenance</i> <i>Session 2 : mémoire et soutenance</i>	8	1		18
Analyse des pratiques professionnelles <i>Session 1 : mémoire</i> <i>Session 2 : mémoire</i>	12	1		12
UE3-Savoirs	6	2		
Problématiques et politiques publiques enfance/jeunesse <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Session 2 : dossier</i>	5	1		52
Economie/Gestion <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Session 2 : dossier</i>	1	1		9

E. CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

Master 1 – Semestres 7 et 8

UE - 1 IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES

PRÉPARATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE (10 h TD, S7) - Manon Pesle

Ce cours vise à préparer la sortie d'étude et le projet d'insertion professionnelle des étudiant.es. Il est pensé afin que les étudiant.es se constituent un réseau professionnel en appui à la recherche de stage de M2 et à la recherche d'emploi en fin d'études. Il se compose de deux axes :

- **des rencontres professionnelles (6h)** avec la rencontre d'acteurs clé de l'emploi et du champ de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire ligérien. Ces rencontres sont menées par les étudiant.es seul.es ou en binôme sous la forme d'enquêtes métiers et donnent lieu à une restitution écrite originale.
- **des suivis individuels** pour préparer la recherche de stage comme la suite de parcours à l'issue du master.

En parallèle de ces heures dédiées, des permanences relatives à la construction d'une stratégie de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, etc.) seront également proposées.

En parallèle de ces heures dédiées, **des permanences relatives à la construction d'une stratégie de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, etc.)** sont également proposées par la faculté SHS.

Contact : Chloé Dufour : chloe.dufour@univ-st-etienne.fr

MÉTIERS ET PROFESSION DE L'EDUCATION (23 h TD, S7) – Djamel Mahiaoui

Ce cours fait partie de l'UE1 « Implications professionnelles » et est centré sur la pré-professionnalisation, soit la préparation à l'entrée dans le futur milieu professionnel des étudiant.e.s. Il est articulé avec le stage (50 h) du semestre 8 et doit servir en particulier à la constitution d'un réseau professionnel qui pourra servir à la recherche de stage. Il a lieu sous la forme d'un TD de 18 h. Il doit permettre aux étudiant.e.s de se repérer dans le paysage professionnel et institutionnel du secteur éducatif entendu très largement, grâce à la rencontre de professionnel.les du territoire. Ce secteur, en pleine évolution, est composé de divers métiers et professions en rapport avec l'enfant et le jeune et leur développement.

Evaluation

Un rapport pré-professionnel d'une dizaine de pages présentant les motivations de l'étudiant.e pour un ou plusieurs domaines professionnels, l'approche des enjeux et conditions d'exercice des métiers concernés, les modalités de recherche de stage ou d'emploi. Il est demandé aux étudiant.es de développer une approche critique par rapport aux domaines et aux métiers visés. Pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité, rédaction d'un dossier présentant de façon analytique leur parcours et leur projet professionnel en lien avec le domaine dans lequel ils et elles exercent ou visent.

STAGE et enquête métier (50h obligatoires - 8h TD, S8) - Marjolaine Harthong-Morin

Les étudiant.es doivent effectuer un stage de minimum 50h lors du M1, portant sur une mission particulière ou la découverte d'un milieu professionnel en lien avec la thématique du master. Lors de la négociation des missions, l'enseignante doit être tenue informée. Le stage se déroule tout au long du semestre (pas de semaine banalisée) lors des périodes sans cours (demi-journées, journées et semaines au choix de l'étudiant.e et de la structure d'accueil). Le

stage est encadré par une convention de stage.

Ce stage est conçu en continuité avec le stage de M2 : de ce fait, les étudiant.es peuvent effectuer leurs deux périodes de stage (M1 et M2) dans la même structure.

Les 16h de TD (mutualisées avec le parcours Expertise et recherche en éducation) sont consacrées à une enquête métier en lien avec le stage.

Evaluation : enquête métier

ACCOMPAGNEMENT A LA RECHERCHE DE STAGE (12h TD, S8) - Chloé Dufour

Les étudiant.es sont accompagnés.es lors du semestre 8 dans la recherche de leur stage long qu'ils et elles devront réaliser lors de leur année de master 2. Les séances se déroulent en collectif et en suivi individuel. Ils et elles pourront bénéficier du carnet de contact du master, mais sont invité.es également à faire preuve d'initiatives et d'autonomie.

LANGUE VIVANTE (18 h TD, S7-S8) - Sébastien Arnaud

- Anglais

En M1 comme en M2, nous attendons des étudiant.es qu'ils et elles s'investissent à l'oral sur des projets et présentations. Le travail de groupe sera privilégié, avec un temps de réflexion/discussion après chaque présentation.

Chaque groupe de travail pourra choisir son sujet, en restant de préférence dans le cadre des sciences humaines.

Contrôle des connaissances :

En cours ou fin de semestre, un devoir sur table d'une heure trente viendra compléter la note d'oral. Etudiant.e.s dispensés d'assiduité : prendre contact avec votre enseignant pour connaître les modalités d'évaluation.

Contact : Sébastien Arnaud : sebastien.arnaud1@ac-lyon.fr

OUTILS NUMÉRIQUES (10 h TD, S7) – Mme Méline Habert

Le cours d'outils numériques vise à acquérir des méthodes de traitement, d'analyse et de présentation de données quantitatives, dans un objectif professionnel.

Ces données proviennent de diverses sources de collecte (recensement, état civil, études, enquêtes, ...) et sont extraites de sites internet de référence (INSEE, collectivités locales, ARS, CNAF, Ministères, etc.). Les logiciels Excel, Word et Powerpoint sont utilisés comme support lors des séances, dans l'objectif de maîtriser l'exercice du diagnostic social et territorial.

Contrôle des connaissances :

- Une note et une présentation powerpoint sur le diagnostic d'un territoire (M1 Enfance Jeunesse Semestre 1) articulé autour d'une problématique éducative
- Le diagnostic de territoire dans le cadre de la réponse à un appel à projet (M1 Enfance Jeunesse semestre 2).

UE 2 - RECHERCHE ET POSTURE CRITIQUE

SÉMINAIRES (15 h TD, S7-S8)

Le travail proposé dans le cadre de ce cours est un travail de recherche mené par chaque étudiant.e. Ce travail a

lieu sur les deux années du master.

Six séminaires sont proposés aux étudiant.es : Psychologie de l'éducation, Histoire de l'éducation et Philosophie de l'éducation, Sociologie de l'éducation, Santé en éducation, Politiques publiques éducatives.

Une séance commune de présentation des séminaires a lieu au début du semestre 7. A l'issue de cette séance, les étudiant.es formulent des vœux (par ordre de préférence décroissant) d'affectation dans les séminaires. Cette affectation est faite par l'équipe pédagogique du master. Elle s'efforce de répondre le plus possible aux vœux formulés par les étudiant.es tout en adoptant une règle d'équilibre (du nombre d'étudiant.es) dans les différents séminaires.

NB : dans l'Université française, l'activité de recherche est localisée dans des laboratoires de recherche. Les enseignants-chercheurs responsables des séminaires, appartiennent tous au Laboratoire « Education, cultures, politiques » (ECP, EA 4571).

Contrôle des connaissances :

Les rendus du travail sont semestriels : note de recherche (sem. 7-8-9), mémoire de master et soutenance (sem.10). Chaque séminaire définit les normes précises de chaque rendu.

Au semestre 10, la validation du travail a lieu sous la forme de la rédaction d'un mémoire écrit et d'une soutenance orale. La soutenance orale (1 h env.) a lieu devant un jury composé de deux personnes, dont l'une est l'enseignant.e responsable du séminaire.

MÉTHODES DES SHS (12 h TD, S7-S8) – Marie Beretti

Objectif : (Re)travailler les bases de la méthodologie et des méthodes de recherche dans le domaine des Sciences humaines et sociales :

Semestre 7 : Apports théoriques et repères généraux sur la posture de recherche :

- Qu'est-ce que la recherche ? (Atelier 1)
- Lecture scientifique : que lire et comment lire ? (Atelier 2)
- Utilisation des ressources documentaires. (Séance BU)
- Rédaction des références bibliographiques (Atelier 3).
- Construction de l'objet : problématique et projet de recherche (Atelier 4).

Attention : Ce cours sert de soutien aux différents séminaires de l'UE3 (cf. ci-dessus). Même si pendant les séances, les étudiants pourront évoquer leur travail de recherche à titre d'exemple, l'objet du cours « Méthodes des SHS » reste général. C'est dans le séminaire dans lequel il/elle est inscrit que l'étudiant(e) travaille directement sur son sujet.

NB : 5 séances de 3H ou 2H : **consulter l'emploi du temps.**

L'assiduité aux TD est obligatoire (sauf étudiants en dispense d'assiduité).

Contrôle des connaissances

1^{re} session (contrôle continu) : Synthèse à rendre contenant :

1°) Une synthèse théorique (1 page) sur l'un des ateliers disponibles sur le site du cours, parmi "recherche", "lecture" et "problématique".

2°) Une synthèse pratique (1 page max.) faisant le lien entre l'atelier choisi en 1°) et le travail de recherche de l'étudiant.

3°) Une bibliographie rédigée selon les normes APA est exigée en fin de synthèse.

Étudiants dispensés d'assiduité : Pour chaque thème étudié en TD, les exercices en ligne de chacun des 4 ateliers doivent être réalisés pendant le semestre.

Pour l'évaluation, les étudiants en dispense d'assiduité devront rendre une synthèse par mail à l'adresse suivante : marie.beretti@univ-st-etienne.fr, lors de la dernière semaine de cours (semaine 12) :

- 1°) Les exercices de l'un des ateliers (au choix parmi les 4 ateliers mis en ligne)
 - 2°) Une synthèse théorique (1 page) sur *un autre* des ateliers disponibles sur le site du cours, parmi "recherche", "lecture" et "problématique".
 - 3°) Une synthèse pratique (1 page max.) sur cet atelier, faisant le lien avec le travail de recherche de l'étudiant.
 - 4°) Une bibliographie rédigée selon les normes APA est exigée en fin de synthèse.
- 2^{ème} session (pour tous). Synthèse : consignes identiques aux MCC de 1^{re} session

Semestre 8 : Initiation aux principales méthodes de recherche en SHS :

- Méthodes qualitatives et quantitatives (Atelier 5)
- Recherche-action (Atelier 6)
- Étude de cas (Atelier 7)

NB : 4 séances de 3H: consulter l'emploi du temps.

L'assiduité aux TD est obligatoire (sauf étudiants en dispense d'assiduité).

Contrôle des connaissances

1^{re} session (contrôle continu) : La note obtenue au TD Méthodes des SHS (S8) est la moyenne des deux notes obtenues :

- 1°) Un oral de présentation de l'un des trois ateliers proposés (note collective) : ateliers 5, 6 ou 7.
- 2°) Une synthèse théorique (3 pages) sur une des deux méthodes non présentées à l'oral par l'étudiant (note individuelle).

Une bibliographie rédigée selon les normes APA est exigée en fin de dossier, et toute référence dans la synthèse doit utiliser les normes de présentation APA.

Étudiants dispensés d'assiduité (session 1) : une synthèse à rendre par mail à l'adresse suivante : marie.beretti@univ-st-etienne.fr, lors de la dernière semaine de cours (semaine 12) :

- 1°) Les exercices de l'atelier « Méthodes qualitatives/méthodes quantitatives » (atelier 5).
- 2°) Une synthèse théorique (2 à 3 pages) sur les ateliers 6 et 7.

Une bibliographie rédigée selon les normes APA est exigée en fin de dossier, et toute référence dans la synthèse doit utiliser les normes de présentation APA.

2^{de} session (étudiants en CC). Une synthèse théorique (3 pages) sur les deux méthodes étudiées en cours : celle présentée à l'oral et celle choisie pour la synthèse en session 1. (Avec Bibliographie et normes APA).

2^{de} session (étudiants dispensés). Idem 1^{re} session (ci-dessus)

UE 3 - SAVOIRS

PENSER L'EDUCATION ET LA FORMATION (HISTOIRE) (24 h CM, S7) – Maryline Gachet

Le cours portera sur l'histoire de l'éducation dans l'école et hors de l'école. Il présentera quelques questions majeures qui ont marqué l'histoire de l'école aux XIX^e et XX^e siècles (sa fonction sociale et politique, sa réforme, sa démocratisation, ses modèles curriculaires...). Il abordera, d'autre part, différentes conceptions de l'éducation en dehors de l'école (mouvements de jeunesse, mouvements d'éducation populaire...) et évoquera certaines interactions entre éducations scolaires et non scolaires.

Bibliographie

- Ducomte, J.-M., Martin, J.-P. & Roman, J. (2013). *Anthologie de l'éducation populaire*. Toulouse : Privat.
- Garnier, B. & Kahn P. (dir.). (2016). *Éduquer dans et hors l'école. Lieux et milieux de formation. XVII^e-XX^e siècles*. Rennes : PUR.
- Prost, A. (2007). *Regards historiques sur l'éducation en France, XIX^e-XX^e siècles*. Paris : Belin.
- Robert, A. D. (2015). *L'école en France de 1945 à nos jours*. Grenoble : PUG.

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances a lieu sous la forme d'un dossier personnel à rédiger « à la maison » et donné

dès la première séance de cours. Cette modalité de contrôle des connaissances est la même pour les étudiants dispensés d'assiduité (qui doivent prendre connaissance du sujet en début de semestre en s'adressant à l'enseignant responsable du cours).

QUESTIONS VIVES EN EDUCATION (PHILOSOPHIE) (24 h CM, S7) – Camille Roelens

Le CM de philosophie de l'éducation – prolongeant les CM de philosophie en licence – traite des questions vives en éducation. Ce cours – mutualisé entre le M1 et le M2 – est organisé sur deux ans : il porte sur le thème général « De l'éducation en démocratie », exploré alternativement *via* les sous-thèmes « Approches transatlantiques (Europe Occidentale / Amérique du Nord) » et « Débats sur le libéralisme, le républicanisme, le socialisme et le conservatisme pour éduquer dans une société des individus »

La méthode du cours est philosophique : utilisation de concepts, corpus documentaires principalement – mais non exclusivement – philosophique, formulation de thèses appuyées sur l'argumentation et la discussion rationnelle.

Il y sera en particulier question de philosophie politique, morale et sociale pratique et appliquée sur des questions vives en éducation.

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances a lieu sous la forme d'un essai personnel à rédiger « à la maison » et donné dès la première séance de cours.

Lorsque le cours porte sur le sous-thème « Approches transatlantiques (Europe Occidentale / Amérique du Nord) », il s'agira de proposer une approche comparée d'une même question vive quant à la manière dont le débat s'articule à son propos entre un pays d'Europe Occidentale et un pays d'Amérique du Nord (par exemple France-USA ou Canada-Suisse/Belgique...), avec des choix de textes correspondants.

Lorsque le cours porte sur le sous-thème « Débats sur le libéralisme, le républicanisme, le socialisme et le conservatisme pour éduquer dans une société des individus », il s'agira d'une part de présenter les différentes thèses que chacune des quatre tendances idéologiques mentionnées promeut sur une question vive en éducation, et d'autre part de dégager un positionnement personnel argumenté sur ces bases.

Cette MCC est la même pour les étudiants dispensés d'assiduité (qui doivent prendre connaissance du sujet en début de semestre en s'adressant à l'enseignant responsable du cours).

CONNAISSANCES DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT (PSYCHOLOGIE DE L'EDUCATION)

(24 h CM, S8) – Alexandra Leyrit

Nous nous attacherons à décrire l'identité dans une perspective sociale et développementale. Sera évoquée l'estime de soi, comme dimension affective de l'identité. Nous réfléchirons également au concept de « crise d'adolescence » et plus globalement à celui de crise identitaire. Il sera question d'évoquer l'adolescent d'aujourd'hui, dans ce sens, un intérêt pourra être porté à sa relation avec ses pairs et les réseaux sociaux.

Nous aborderons les jeunes dans le contexte scolaire car nous verrons comment ce contexte peut aussi impacter les comportements hors école.

Nous aborderons le jeune dans le groupe avec la théorie de l'identité sociale de Tajfel, ce qui nous amènera à nous intéresser aux représentations sociales. La menace du stéréotype sera également évoquée. L'estime de soi sera abordée ainsi comme une thématique transversale, avec la théorie de la valorisation de soi (le besoin d'avoir une bonne estime de soi) et les stratégies de protection de soi.

Indications bibliographiques :

Cannard, C. (2019). *Le développement de l'adolescent. L'adolescent à la recherche de son identité* (3^{ème} éd. revue et argumentée. Bruxelles : De Boeck.

Chauchat, H. & Labonne, C. (2006). La hiérarchisation des filières scolaires : de la relation dominant/dominé

dans le jeu des identités et la reproduction sociale. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 35(4), 555-577.

Le Breton, D. (2004). Les conduites à risque : le grand écart. *Santé de l'Homme*, 372, p. 8-10.

Zimmermann, G., Barbosa Carvalhosa, M., Sznitman, A., Van Petegam, S., Baudat, S. Darwiche, J. Antonietti, J.P. & Clémence, A. (2017). Conduites à risque à l'adolescence : manifestations typiques de construction de l'identité ? *Enfance*, 2(2), P. 239-261.

Contrôle des connaissances

Dossier en contrôle continu (changement possible)

SOCIOLOGIE CRITIQUE, ÉDUCATION ET ÉMANCIPATION – Lila Droussent

(24 h CM – 5 ECTS – Coef.1)

Ce cours propose d'explorer les approches sociologiques relatives aux questions d'émancipation sociale en éducation, en visant une articulation entre sociologie des dominations, sociologie des pratiques éducatives et pensée critique, au sein comme en dehors du cadre scolaire.

Le cours s'organise autour de thématiques telles que les approches critiques des dominations (genre, classe, race), l'articulation entre éducation et citoyenneté (démocratie radicale, thématique des "éducations à"), ou celle entre expérimentations (éducatives, politiques) et théories critiques. Il vise également la mise en discussion de concepts et notions polysémiques et ambigus tels que l'émancipation, la citoyenneté critique, l'éducation populaire ou la démocratie radicale.

Dans sa forme, le cours se compose de présentation orale d'étudiant.e.s, de discussions de texte, de cours théoriques plus "classiques" et de discussions collectives.

Bibliographie : Distribuée lors de la 1ère séance (avec le syllabus détaillé du cours)

• Evaluation

L'évaluation du CM se fera en contrôle continu via deux modalités : **une présentation orale** lors de l'une des séances du cours **et/ou un essai écrit à rendre** en cours de semestre.

Les dispensés d'assiduité seront évalués uniquement sur l'essai écrit (ils doivent donc prendre connaissance des sujets et des consignes en début de semestre et s'adresser à l'enseignant responsable du cours).

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE : PODCAST (22h TD) - Caroline Chambon /

Yohan Dubigeon

Ce cours est centré sur la création et l'animation par les étudiant.e.s eux/elles-mêmes d'un podcast de médiation scientifique portant sur une question socialement vive liée au champ professionnel d'expertise des masterant.es des sciences de l'éducation et de la formation. Le podcast se composera entre autres de débats et d'entretiens avec des invités (chercheur.ses et / ou professionnel.le.s du champ éducatif), de chroniques et de mini-documentaires réalisés par les étudiant.es. Ce projet se conclura par l'enregistrement de deux émissions en studio. Puis, cette dernière sera montée sous la forme d'un podcast et diffusée sur une plateforme qui pourra être pérennisée grâce à d'autres projets de médiation scientifique.

Pour sensibiliser les étudiant.es-chercheur.ses au rôle de passeur.ses de connaissances scientifiques, les séances seront réalisées sous la forme d'une pédagogie par projet et de classe inversée (constitution de groupes de travail, désignation de référents et de coordinateurs, etc.). Elles conduiront au développement de compétences transversales spécifiques à la préparation, la coordination, la réalisation, l'animation et la diffusion d'un podcast par les étudiant.es.

Evaluation

La validation de ce cours se fait sur la base de l'assiduité (c'est la raison pour laquelle ce cours est doté d'un coeff. = 0. Cela signifie qu'il doit être validé pour que le semestre soit réussi, mais qu'aucune note n'entre dans le calcul de la moyenne).

2^{ème} session et dispensé.e.s d'assiduité : rédaction d'un essai personnel sur le thème du podcast, sur la base de documents scientifiques préalablement fournis + présence à la séance finale d'enregistrement.

UE 4 - SAVOIRS SPECIFIQUES ENFANCE / JEUNESSE

CONNAISSANCE DES POLITIQUES ENFANCE JEUNESSE (24h CM, S8) – Manon Pesle

L'objectif principal de ce cours est de découvrir et de comprendre le « mille-feuilles » territorial français en matière d'éducation. S'il est souvent décrit dans de nombreux écrits académiques et médiatiques, il révèle, en matière d'éducation une richesse d'organisations, de structures, d'activités, d'acteurs et de publics. Ce « mille-feuilles » pose toutefois certaines questions auxquelles il convient de répondre préalablement.

Pourquoi parle-t-on d'éducation au niveau local ? Peut-on parler d'éducatif local ? Comment les politiques éducatives sont-elles organisées ? Qui fait quoi et à l'attention de qui ? Quels sont les enjeux qui traversent l'histoire de l'éducation, au niveau local ?

Articulé aux thématiques abordées en Master 2 et au cours « Méthodologie de projet », ce CM vise à comprendre spécifiquement comment et pourquoi parle-t-on aujourd'hui de dispositifs éducatifs. Au vu de la multitude de dispositifs éducatifs pensés et mis en œuvre depuis le début des années 1980, il ne sera pas question de tous les aborder. Il s'agira dans ce cours, d'en comprendre le fonctionnement et la fonction aujourd'hui, au niveau local.

Bibliographie

BALLAIN R. et D. GLASMAN, *Entre protection et compassion: des politiques publiques travaillées par la question*

sociale, 1980-2005, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2005.

BOUSSAGUET L., S. JACQUOT, et P. RAVINET, *Dictionnaire des politiques publiques*, 3e éd., Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2010.

GLASMAN D., « "Il n'y a pas que la réussite scolaire !" », *Informations sociales*, 1 juin 2007, vol. 141, no 5, p. 74-85.

JACQUES I. et B. RAVON, « Institutions et dispositifs », In ION J., *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Dunod, 2005.

LONCLE Patricia, « La jeunesse au local : sociologie des systèmes locaux d'action publique », *Sociologie*, vol. 2, n° 2, septembre 2011, p. 129-147.

PASQUIER R., S. GUIGNER, A. COLE, P. ESTEBE, et E.C. PAGE, *Dictionnaire des politiques territoriales*, Paris, Presses de SciencesPo, coll. « Collection académique », 2011.

DROIT (18h CM, S8) – Mme Patricia Servant

L'objectif du cours de droit est de familiariser les étudiant.es à l'application des règles juridiques dans leur environnement professionnel en lien avec les mineurs et leur famille.

Pour cela, il s'agira tout d'abord de définir ce qu'est une règle de droit, à travers ses caractéristiques, ses sources nationales et internationales, et les tribunaux chargés de les appliquer. Puis, après avoir donné la définition juridique de l'enfant, celui-ci sera étudié au sein de sa famille, à travers la politique familiale, la filiation et l'exercice de l'autorité parentale. Enfin, le mineur sera appréhendé en sa qualité de personne physique, sujet de droits et d'obligations.

UE 5 - CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJETS

METHODOLOGIE DE PROJET ET DE DIAGNOSTIC (18h CM, S8) – Méline Habert / Stéphanie Henry

Ce cours vise à comprendre et expérimenter la méthodologie de projet dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse (petite enfance, enfance, loisirs, insertion des jeunes, décrochage, etc.). Il permet aux étudiant.es d'acquérir une méthode (différentes phases d'un projet), d'en comprendre son origine (une histoire plurielle, entre l'industrie et la pédagogie sociale) et de comprendre les enjeux et les tensions traversent les différents projets dans le champ éducatif (tension politique/technique, enjeux de financements, impact sur le travail des professionnels et l'organisation de l'éducation dans les structures, etc.). Afin de préparer les étudiant.es à expérimenter de réels projets au semestre 9 (Master 2), ce cours propose une présentation de la méthodologie de projet et des enjeux qu'elle pose, par l'exercice de cas concrets.

Master 2 – Semestres 9 et 10

Chaque semaine est organisée autour de plusieurs temps.

DYNAMIQUE DE GROUPE (1h TD par semaine, S9-S10) – Manon Pesle

En début de chaque semaine, un temps est consacré à une présentation de la semaine thématique en lien avec le parcours et un débriefing des trois semaines passées en stage par les étudiant.e.s.

ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE (24h TD, S9-S10) – Marie Beretti / Manon Pesle

L'expérience professionnelle se déroule sur les deux semestres continus et permet une prise de responsabilité des étudiant.es en charge d'une ou plusieurs missions. Cette immersion dans le champ professionnel est outillée par des temps d'analyse de la pratique. Ces temps de formation permettent aux étudiant.es de partager et réfléchir, en sous-groupes, à des cas pratiques problématiques issus de leur terrain professionnel. Une partie des séances est consacrée au travail de l'étude de cas.

Le cours donne lieu à une étude de cas centrée sur une problématique issue de l'expérience professionnelle, qui s'appuie sur les outils méthodologiques de la recherche (principalement l'observation ethnographique).

CONCEVOIR, CONDUIRE ET COORDONNER DES PROJETS (18h TD, S9) – Maïté Boussiron / Stéphanie Henry

Dans la continuité du cours « Méthodologie de projets et de diagnostic » (Master 1 – semestre 8) et d'une approche critique du projet, les étudiant.e.s sont conduits à construire et à expérimenter des projets qu'ils et elles proposent en collectif. Les étudiant.e.s sont amené.e.s à expérimenter, grâce à l'appui de professionnels, sur le territoire ligérien, la méthodologie de projet et les enjeux qu'elle pose. Les projets diffèrent d'une année à une autre en fonction des propositions des étudiant.es et des appels à projets, mais peuvent concerner à titre d'exemple l'accès des étudiant.es au numérique, la lutte contre l'isolement social des étudiant.es, l'accompagnement à la scolarité, les problématiques de décrochage scolaire, la place des parents dans les structures associatives, la prise en charge des enfants à besoins particuliers sur un territoire, etc.

Les étudiant.e.s sont réparti.e.s en groupes et doivent imaginer, construire et proposer un projet cohérent qui sera soumis à un appel à projet réel. Il peut donner lieu à un financement permettant la mise en oeuvre du projet. Le dépôt du projet dans le cadre de l'appel à projet choisi est un élément central de ce cours. Chaque groupe s'engage sur un seul projet, qui va le conduire à se déplacer dans la structure, rencontrer des professionnels et éventuellement des publics. Les étudiant.e.s sont accompagné.e.s et bénéficient de temps collectifs pour travailler sur le projet, afin de présenter, lors de la dernière séance du cours, le travail qu'ils et elles ont réalisé devant la promotion.

Chaque groupe doit fournir un « livrable » dont la forme est déterminée par la nature de l'étude de cas (vidéo, site, dossier, cartographie, etc.). Ce livrable, ainsi que les temps de bilan intermédiaire et de restitution, permettent l'évaluation du travail du groupe attestant du niveau d'acquisition de compétences telles que : compréhension du cadre de l'appel à projet, qualité de l'analyse et du diagnostic, prise en compte des enjeux de territoire, originalité du projet, clarté et accessibilité du livrable, opérationnalité du livrable...

ECONOMIE ET GESTION (18h CM, S9-S10) – Sophie-Bulle Texier

Ce cours vise à donner des bases aux étudiant.e.s dans le domaine de l'économie et de la gestion dans le but de se familiariser avec le vocabulaire de ce champ spécifique et d'en comprendre les principaux enjeux pour leur future profession. Il s'inscrit dans l'objectif d'acquérir des outils professionnels tout en cultivant un recul critique sur l'usage des outils. Il doit permettre aux étudiant.e.s d'être capables de maîtriser les principes de base d'une gestion financière d'un projet, d'une association ou d'un dispositif. Il donne des bases afin de construire un budget, produire un rapport d'activité, obtenir des connaissances sur les modes de financement publics et privés ou encore constituer un dossier de demande de subvention.

SUIVI D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (12h TD, S10) – Manon Pesle

Les étudiant.e.s sont suivis à distance ou sur le lieu professionnel au cours du semestre 10, avec un lien direct avec les tuteur.trices.

Les étudiant.e.s doivent réaliser une expérience de minimum 450h sur l'année. Les services civiques ne sont validés comme équivalence qu'à l'issue du service civique si l'étudiant a en effet effectué des missions correspondant aux attendus du master. Précisions page 8 du livret.

PREPARATION INSERTION PROFESSIONNELLE – RECHERCHE DU PREMIER EMPLOI (13h TD, S10)

Ce cours est conçu en plusieurs temps tout au long du semestre 10. Les étudiant.e.s bénéficieront d'une formation sur des outils professionnels, notamment la conduite de réunion et la gestion de groupe avec un.e professionnel.le de l'éducatif local, puis seront accompagné.es en fin de master afin de faire le bilan des compétences acquises et la constitution de leur réseau. Un temps de rencontre avec les ancien.nes étudiant.es du master est notamment organisé, afin de permettre un échange de pratiques et d'expériences.

SEMINAIRE (24h TD, S9-S10) –

Les séminaires se déroulent sous une forme collective afin de partager des outils de la recherche et des problématiques communes avant d'être individualisés sous la forme de rendez-vous réguliers avec l'enseignant.e. Par cet enseignement, les étudiant.e.s acquièrent ou approfondissent les réflexions et outils propres à la recherche.

SEMAINES THEMATIQUES

L'EDUCATION POPULAIRE EN PRATIQUES : l'expérience de la Maison-phare. Entre pédagogies actives, politiques publiques et participations citoyennes (15h TD, S9) – Mathieu Depoil

Cette semaine thématique prendra appui sur l'expérience de la Maison-phare, structure d'éducation populaire, pour aborder les pratiques pédagogiques, le lien aux publics accompagnés et accueillis, les relations aux pouvoirs publics que peut vivre une structure d'éducation populaire dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. Les étudiant-es seront conduit à explorer ces différents axes, à l'appui d'un cas concret présenté par M. Depoil, chercheur en sciences de l'éducation et directeur de la structure.

GENRE ET EDUCATION (15h CM et TD, semestre 9) – Julie Champagne

Cette semaine sera centrée autour des questions de genre. L'objectif sera de s'approprier la question du genre et se questionner sur sa construction et de réfléchir à la question du genre et des sexualités en direction d'un public enfant / jeune / adulte dans un contexte de formation et de transmission (éducation genrée, pratiques sportives, alimentation, culture et socialisation, vestimentaire, spatial, etc.)

SANTÉ ET JEUNESSE (15h TD S9) – Mabrouk Nekaa

Ce cours permet d'aborder les enjeux qui lient la santé et les problématiques de jeunesse au niveau local, tout en acquérant une connaissance du cadre juridique national. Sur la base de rencontres avec des professionnels du champ, il permettra aux étudiant.e.s de réfléchir notamment aux questions de prévention, d'éducation à la santé, d'éducation à la sexualité, d'estime de soi. Les étudiant.e.s seront amenés à croiser les regards sur cette thématique, par la rencontre de divers professionnels et institutions, ainsi que par la lecture de textes académiques.

HANDICAP (15H TD S10) – Patricia Girardet

Cette semaine, centrée autour des politiques éducatives et sociales en faveur des personnes en situation de handicap aborde les enjeux d'inclusion et de prise en charge des enfants, jeunes et parents.

PROTECTION DE L'ENFANCE (15h TD, S10) – Linda Nekaa

Ce cours a pour objectif de comprendre les mécanismes de la protection de l'enfance et les enjeux sociétaux autour du thème de l'enfance en danger. À l'issue de la semaine, les étudiant.es devront maîtriser le cadre juridique de base, c'est-à-dire comprendre les enjeux des lois de 2007 et de 2016, mais également les articulations entre le juge des enfants et le conseil départemental. Les étudiant.es acquerront des connaissances sur les différents dispositifs existants et l'organisation de la protection des mineurs sur les territoires. Ils et elles devront être capables de se positionner et de prendre des responsabilités lorsqu'ils et elles seront confronté.es à des situations complexes d'enfance en danger ou en risque de danger.

Ce cours s'appuiera sur du droit, sur des connaissances issues de la sociologie de la famille, de la psychologie du développement et favorisera des débats sur des questions d'éthique professionnelle et de prises de position face à un enfant en danger.

Cet enseignement sera composé de cours magistraux qui permettront d'acquérir des connaissances de base et de travaux dirigés où les étudiant.es travailleront en groupe pour approfondir leurs connaissances et leurs réflexions.

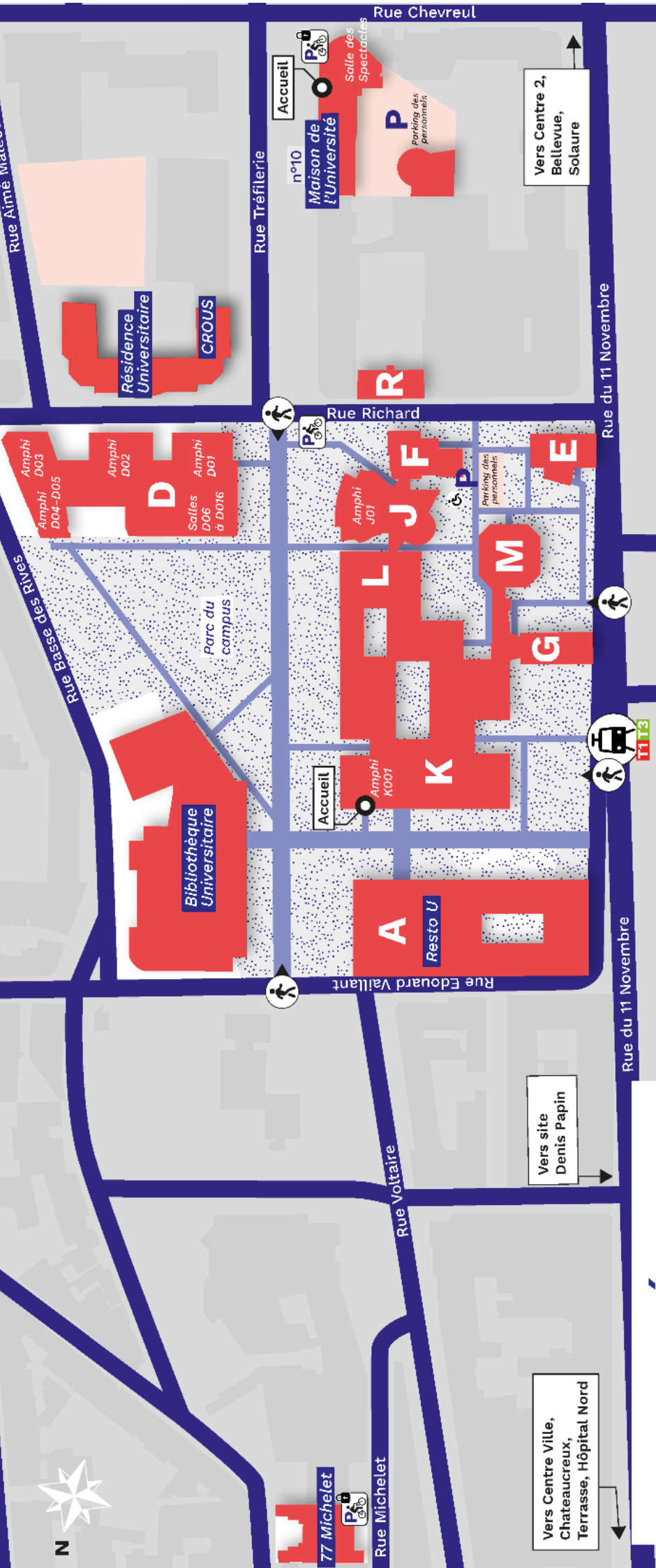
JUSTICE ET JEUNESSE (15h TD S10) – Amélie Derobert

Ce cours aborde les enjeux, acteurs et dispositifs du champ de la jeunesse et de la justice au niveau local et national. Les étudiant.e.s seront conduits à rencontrer des acteurs et à réfléchir sur la base de présentation des dispositifs et politiques publiques existantes. La semaine abordera l'histoire de l'enfance inadaptée et la justice pénale des mineurs aujourd'hui, sur la base de corpus numériques, des textes et des pratiques.

PETITE ENFANCE (15h TD S10) – François Ndjapou

Ce cours permet d'acquérir des connaissances en matière de développement du petit enfant lié à sa prise en charge par les pouvoirs publics et vise les objectifs suivants :

- Comprendre les problématiques socio-éducatives spécifiques au champ de la petite enfance,
- Identifier les différentes institutions et les acteurs du secteur socio-éducatif local,
- Reconnaître les différents professionnel-le-s de la petite enfance et leurs identités,
- Découvrir les modalités de mise en œuvre de la démarche de projet aux différents échelons.



CAMPUS TRÉFILERIE ^{2/3} site Tréfilerie et 77 Michelet

Faculté Arts, Lettres, Langues (ALL), Faculté de Droit,
Faculté de Sciences Humaines et Sociales (SHS),
Département d'Études Politiques et Territoriales (DEPT),
IAE de Saint-Étienne, Saint-Étienne School of Economics (SE²),
Institut du Travail, CILEC, Service Universitaire de Formation
Continue (SUFC), Maison de l'Université, Bibliothèque Universitaire
Tréfilerie, Restaurant et cafétéria universitaire CROUS

- 1 et 10 rue Tréfilerie, 42100 Saint-Étienne
- 33 rue du 11 Novembre, 42100 Saint-Étienne
- 77 rue Michelet, 42100 Saint-Étienne

Accès transports en commun :

STAS lignes de Tram **T1 T3** arrêt Campus Tréfilerie

Maison de l'Université

- Administration du Service Universitaire de Formation Continue (SUFC)
- Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)
- Direction de la Vie de campus
- Direction de l'International (DRI)
- Service de Santé Universitaire (SSU)
- Service Orientation et Insertion Professionnelle (Cap Avenir)
- Université Pour Tous (UPT)

A

- Restaurant et cafétéria universitaire CROUS
- Service Universitaire de Formation Continue (SUFC)
- CILEC
- Presses Universitaires de Saint-Étienne (PUSE)
- Institut du Travail
- Salles de Cours

D

- Salles de Cours
- Salles Informatiques
- Laboratoires : EVS | UJM, Centre Max Weber
- Direction du Numérique

E

Scolarité **Faculté de Droit**

F

Scolarité **IAE de Saint-Étienne**

G

- Sclolarité **Facultés SHS**
- Salles G005 et G006

KL

Salles de cours

M

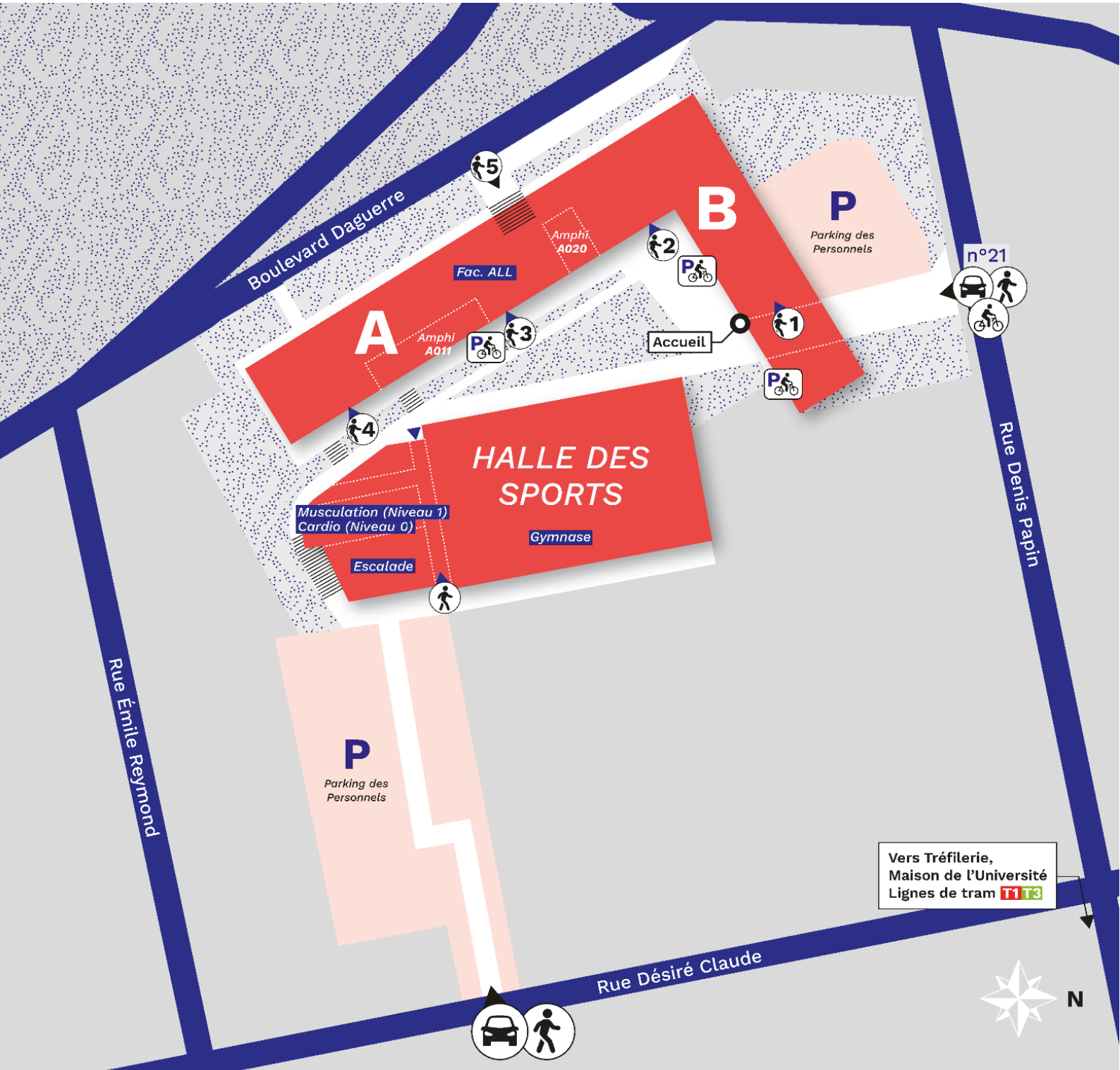
- Salle de cours
- Laboratoires : ARTS, CERCOR, ECCLA, ECP, HISOMA, IHRIM

R

- **Service Universitaire de Pédagogie (SUP)**
- Salles de cours

77 Michelet

- Saint-Étienne School of Economics
- Département d'Études Politiques et Territoriales
- Sciences Po Lyon Campus de Saint-Étienne
- Laboratoires : GATE, Triangle



CAMPUS TRÉFILIERIE 3/3 Site Denis Papin

Faculté Arts, Lettres, Langues (ALL)
Halle des Sports - Service Universitaire des Activités
Physiques et Sportives (SUAPS)

21 rue Denis Papin, 42000 Saint-Étienne

Accès transports en commun :
STAS lignes de Tram **T1 T3** arrêt Campus Tréfilerie

- B**
- **1** : SUAPS : Salles de Fitness, Yoga, Danse, Judo (Niveaux 0 et 1)
• Fac. ALL : Administration
 - **2** : Fac. ALL (niveaux 1,2 et 3)
- A**
- **3** : Amphithéâtres A011 - A020 (Niveau 0)
• Fac. ALL (Tous niveaux)
 - **4** : Fac. ALL (Tous niveaux)
 - **5** : Fac. ALL (Niveaux 2 et 3)



Entrées du campus accessibles
à pied/en vélo/en voiture

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025-2026
UFR de Sciences Humaines et Sociales

Version Sciences de l'Education et de la Formation - CT et CContinu

Septembre 2025		Octobre 2025		Novembre 2025		Décembre 2025		Janvier 2026		Février 2026		Mars 2026		Avril 2026		Mai 2026		Juin 2026		Juillet 2026		Août 2026	
1 L	2 M	3 M	4 J	5 V	6 S	7 D	8 L	9 M	10 M	11 J	12 L	13 V	14 S	15 D	16 L	17 M	18 J	19 V	20 S	21 D	22 L	23 M	24 J
REUNION INFORMATIONS	3 V	4 M	5 V	6 S	7 D	8 L	9 M	10 M	11 J	12 L	13 V	14 S	15 D	16 L	17 M	18 J	19 V	20 S	21 D	22 L	23 M	24 J	25 V
	4 J	5 V	6 S	7 D	8 L	9 M	10 M	11 J	12 L	13 V	14 S	15 D	16 L	17 M	18 J	19 V	20 S	21 D	22 L	23 M	24 J	25 V	26 S
6 S	7 D	8 L	9 M	10 M	11 J	12 L	13 V	14 S	15 D	16 L	17 M	18 J	19 V	20 S	21 D	22 L	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 L	29 M
RENTREE	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
10 M	11 J	12 L	13 V	14 S	15 D	16 L	17 M	18 J	19 V	20 S	21 D	22 L	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 L	29 M	30 J	31 V		
11 J	12 L	13 V	14 S	15 D	16 L	17 M	18 J	19 V	20 S	21 D	22 L	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 L	29 M	30 J	31 V			
12 V	13 S	14 M	15 D	16 L	17 M	18 J	19 V	20 S	21 D	22 L	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 L	29 M	30 J	31 V				
13 S	14 M	15 D	16 L	17 M	18 J	19 V	20 S	21 D	22 L	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 L	29 M	30 J	31 V					
14 D	15 M	16 J	17 V	18 S	19 D	20 L	21 M	22 M	23 M	24 M	25 J	26 V	27 D	28 L	29 M	30 J	31 V						
15 L	16 J	17 V	18 S	19 D	20 L	21 M	22 M	23 M	24 M	25 J	26 V	27 D	28 L	29 M	30 J	31 V							
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
17 M	18 S	19 D	20 L	21 M	22 M	23 M	24 M	25 J	26 V	27 D	28 L	29 M	30 J	31 V									
18 J	19 D	20 L	21 M	22 M	23 M	24 M	25 J	26 V	27 D	28 L	29 M	30 J	31 V										
19 V	20 L	21 M	22 M	23 M	24 M	25 J	26 V	27 D	28 L	29 M	30 J	31 V											
20 S	21 D	22 L	23 M	24 M	25 J	26 V	27 D	28 L	29 M	30 J	31 V												
21 D	22 M	23 J	24 V	25 S	26 F	27 L	28 M	29 M	30 V	31 S													
22 L	23 M	24 V	25 S	26 F	27 L	28 M	29 M	30 V	31 S														
23 M	24 V	25 S	26 F	27 L	28 M	29 M	30 V	31 S															
24 M	25 J	26 F	27 L	28 M	29 M	30 V	31 S																
25 J	26 F	27 L	28 M	29 M	30 V	31 S																	
26 V	27 L	28 M	29 M	30 V	31 S																		
27 S	28 M	29 M	30 V	31 S																			
28 D	29 M	30 J	31 V																				
29 L	30 M	31 J																					
30 M																							
									</														

Semaine pédagogique semestre impair : 8 et 9 Décembre (Sous réserve de cours) du 8 au 12 Décembre (Révisions)

Semaine pédagogique semestre pair : 9 et 10 Avril (Sous réserve de cours) du 20 au 22 Avril (Révisions)